

Les critères ont été validés par le Conseil d'Administration de Clévacances France et sont susceptibles de connaître des évolutions. L'hébergement sera évalué sur la base de ces critères, à l'issue de la visite conduite par le technicien départemental.

Un hébergement « Insolite » est un produit présentant un caractère réellement novateur et original, dont les particularités ne permettent pas une qualification dans les catégories de labellisation existantes à ce jour.

La labellisation « Insolite » doit respecter les normes de confort et les critères définis par la Charte de Qualité Nationale Clévacances.

En raison de leur singularité, les hébergements n'ont pas de niveau de confort défini. Ils sont signalés par un picto spécifique sur les supports de communication (catalogues et sites Internet)

La labellisation "Insolite" est attribuée par la Commission Qualité de Clévacances France, sur dossier présenté par le représentant territorial.

La Commission Qualité n'examinera les dossiers de demande de labellisation "Insolite" qu'à condition que tous les critères obligatoires soient remplis et que tous les documents demandés à la présentation du dossier soient fournis.

FICHE DESCRIPTIVE "INSOLITE" - N° d'agrément :

Renseignements concernant l' (les) hébergement(s) Insolites

Adresse de l' (des) hébergement(s) Insolite :

Langue(s) étrangère(s) : oui non Si oui, lesquelles :

Renseignements concernant le propriétaire

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. : Portable : Fax :

Tél. travail : Mail : Web :

Dénomination et caractéristiques de l' (des) hébergement(s) Insolites

Nombre d'hébergement(s) : Capacité totale d'accueil : minimum pers. – maximum pers.

Hébergement(s) "Insolite" situé(s) dans : Terrain propriétaire Camping PRL Canal Autre

Type de logement Roulotte Yourte Caravane Airstream Cabane dans les arbres/pilotis/trappeur

Péniche Bateau Chalet flottant Carré d'Etoiles

Bubble Tanière des loups Autre

Animaux bienvenus A.N.C.V. Tourisme et Handicap

Descriptif de chaque "Insolite"

INSOLITE	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8
Type d'Insolites								
Capacité d'accueil mini-maxi								
Superficie								
Nombre de chambre(s) ou couchages								
Sanitaires privatifs à l'intérieur ou à proximité								
Proposé en location								
Proposé en chambre(s) d'hôtes								
Tarif nuitée								
Tarif semaine								
Tarif table d'hôtes								

Extérieur

parc piscine piscine privée plan d'eau sauna clos
 jardin commun privatif paysager ombragé
 salon de jardin barbecue autre(s) :

Stationnement à proximité de la location parking privé

Equipements et services

réfrigérateur micro-ondes cafetière télévision magnétoscope DVD
 téléphone chaîne hi-fi connexion internet table d'hôtes panier repas
 Location de draps : oui non Location linge de toilette : oui non
 Le service ménage est-il proposé : oui non payant gratuit

Principaux services et/ou centres d'intérêts touristiques à proximité

baignade piscine mer/station pêche golf tennis
 ski de fond ski de piste équitation commerce villes ou sites gare

Mise en location au :

Date de visite : Frais de visite ou d'agrément : Euro

GRILLE DE LABELLISATION DES HÉBERGEMENTS INSOLITES

<input type="checkbox"/> Critère obligatoire - A cocher si satisfait		PRECISIONS
1/ EXTERIEURS		
1.1	Signalétique	Cocher
1.1.1	• La signalétique présente sur la façade du bâtiment ou du terrain accueillant les hébergements Insolites doit être actualisée et apposée de façon visible et conforme à la charte graphique du réseau.	<input type="checkbox"/> A valider lors de la visite de reclassement triennal
1.1.2	• Les tarifs (nuit, petit déjeuner, taxe de séjour si existante...) doivent être affichés et détaillés pour une prestation en chambre d'hôtes conformément à la réglementation en vigueur.	<input type="checkbox"/>
1.2	Accès, aspect, nuisances	Cocher
1.2.1	• L'accès jusqu'à l'hébergement est carrossable.	<input type="checkbox"/>
1.2.2	• Les façades sont en bon état et propres. Les abords de l'hébergement sont propres et non encombrés.	<input type="checkbox"/>
1.2.3	• Il n'y a pas de nuisances à proximité.	<input type="checkbox"/> Nuisances telles que : aéroport, déchetterie, gare, ligne sncf, autoroute, route à forte circulation...
1.3	Stationnement	Cocher
1.3.1	• A proximité de la structure	<input type="checkbox"/> S'il existe, il est en rapport avec la capacité d'accueil (exemple : 5 places pour 5 hébergements Insolites). A moins de 300 mètres ou aide à l'arrivée et au départ pour le port des bagages.
1.4	Environnement et espace extérieur s'il existe (taille en rapport avec la capacité d'accueil)	Cocher
1.4.1	• L'environnement est de qualité	<input type="checkbox"/>
1.4.2	• L'environnement est aménagé avec une bonne intégration de l'hébergement	<input type="checkbox"/>
1.4.3	• Le cheminement depuis le stationnement à l'entrée de la structure jusqu'à l'hébergement est éclairé la nuit	<input type="checkbox"/>
1.4.4	• Le mobilier de jardin est en rapport avec la capacité d'accueil	<input type="checkbox"/> Mobilier en plastique ou en bois de bonne qualité autorisé
2/ INTERIEUR		
2.1	Critères généraux	Cocher
2.1.1	• Il y a l'électricité dans l'hébergement	<input type="checkbox"/> L'absence d'électricité dans l'hébergement pourra être dérogée sur des cas particuliers d'hébergements
2.1.2	• Il y a l'eau potable dans l'hébergement ou à proximité	<input type="checkbox"/> L'absence d'eau potable dans l'hébergement pourra être dérogée sur des cas particuliers d'hébergements
2.1.3	• Il y a un moyen de chauffage sécurisé. A préciser :	<input type="checkbox"/>
2.1.4	• Le mobilier est en très bon état, propre, harmonisé et en proportion avec la capacité d'accueil de la location.	<input type="checkbox"/>
2.1.5	• L'aménagement intérieur et le mobilier sont en cohérence avec la typologie de l'hébergement	<input type="checkbox"/> Ex. : mobilier mongol pour des yourtes
2.2	S'il y a un espace cuisine mis à disposition, il comprend	Cocher
2.2.1	• Ventilation haute / basse	<input type="checkbox"/> Bouche d'aération munie d'une grille
2.2.2	• Réfrigérateur	<input type="checkbox"/>
2.2.3	• Cafetière électrique	<input type="checkbox"/>
2.2.4	• Batterie de cuisine	<input type="checkbox"/>
2.2.5	• Plaques de cuisson	<input type="checkbox"/>
2.2.6	• Four micro-ondes	<input type="checkbox"/>
2.2.7	• L'électroménager est en bon état	<input type="checkbox"/>
2.2.8	• La vaisselle, la verrerie et les couverts sont assortis	<input type="checkbox"/>
2.2.9	• Le linge de table est de bonne qualité	<input type="checkbox"/>

2.3	Couchages	Cocher	
2.3.1	• Les sommiers sont de bonne qualité	<input type="checkbox"/>	
2.3.2	• Les matelas sont de bonne qualité	<input type="checkbox"/>	
2.3.3	• Les oreillers et/ou traversins sont de bonne qualité et propres	<input type="checkbox"/>	Un traversin et/ou un oreiller par personne
2.3.4	• Les draps, housses de couettes et taies sont de bonne qualité	<input type="checkbox"/>	
2.3.5	• Présence d'une alaise pour la literie, les traversins et les oreillers	<input type="checkbox"/>	
2.3.6	• Il y a au moins 1 couette ou 2 couvertures par couchage en parfait état	<input type="checkbox"/>	
2.3.7	• Un chevet avec lampe accessible	<input type="checkbox"/>	
2.3.8	• Voilages	<input type="checkbox"/>	Obligatoire uniquement si vis-à-vis
2.4	Sanitaires (privatifs dans l'hébergements) ou à proximité immédiate (bloc sanitaires), à préciser :	Cocher	En rapport avec la capacité d'accueil : 1 salle de bains ou salle d'eau + 1 wc et/ou 1 bloc sanitaires par tranche de 6 personnes
2.4.1	• Ventilation haute et basse	<input type="checkbox"/>	Bouche d'aération munie d'une grille
2.4.2	• Une douche avec rideau ou cabine de douche intégrale	<input type="checkbox"/>	Rideau en excellent état.
2.4.3	• Un lavabo	<input type="checkbox"/>	
2.4.4	• WC il y a : lunette et abattant, brosse, dévidoir à papier et petite poubelle fermée	<input type="checkbox"/>	Toilettes sèches et/ou sanibroyeur autorisés
2.4.5	• Un porte-serviettes accessible à la sortie de la douche	<input type="checkbox"/>	
2.4.6	• Un miroir	<input type="checkbox"/>	
2.4.7	• Une tablette ou un plan	<input type="checkbox"/>	
2.4.8	• Une poubelle de salle de bains	<input type="checkbox"/>	
2.4.9	• Un tapis de bains propre et en bon état	<input type="checkbox"/>	Tapis facile d'entretien, à laver entre chaque occupant
2.4.10	• Un porte-manteau ou patère	<input type="checkbox"/>	
2.4.11	• Une prise de courant	<input type="checkbox"/>	Dans la pièce ou derrière la porte.
2.4.12	• Eclairage par plafonnier ou point lumineux au dessus du lavabo	<input type="checkbox"/>	
2.4.13	• Les joints sont en parfait état	<input type="checkbox"/>	
2.4.14	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en bon état	<input type="checkbox"/>	Tout revêtement adapté à une pièce d'eau : faïence murale, peinture; Les peintures ne seront pas écaillées, elles seront propres. Les carreaux de faïence ne seront pas fendus, ils seront propres.
3/ ACCUEIL À L'ARRIVÉE ET PENDANT LE SÉJOUR			Un accueil personnalisé est assuré par le propriétaire ou son mandataire. L'arrivée et le départ du client s'accompagnent d'une prise de contact chaleureuse, aimable et souriante avec remerciements. Tout sera mis en œuvre pour faciliter le séjour, les démarches et les besoins d'information touristique de la clientèle
3.1	Accueil et relations clientèle	Cocher	
3.1.1	• Libre accès à l'hébergement pendant le séjour	<input type="checkbox"/>	
3.1.3	• Document d'accueil	<input type="checkbox"/>	Ce document d'accueil contient notices des équipements et autres, urgences, bonnes adresses..., de façon organisée + documentation touristique
3.1.4	• Geste d'accueil à l'arrivée et/ou au départ (produits régionaux, fleurs, apéritif, objet personnalisé...)	<input type="checkbox"/>	
4/ DOSSIER DE PRÉSENTATION			
4.1	Pièces nécessaires à la présentation des hébergements "Insolite"	Cocher	
4.1.1	• Présentation de l'insolite par le propriétaire (expériences, motivations, description, date d'ouverture...)	<input type="checkbox"/>	
4.1.2	• Présentation de l'insolite par le technicien et avis argumenté	<input type="checkbox"/>	
4.1.3	• Photos légendées vues d'ensemble	<input type="checkbox"/>	
4.1.4	• Photos légendées vues de l'extérieur + photos du cheminement jusqu'à l'hébergement éclairé	<input type="checkbox"/>	
4.1.5	• Photos légendées vues intérieures (pièce par pièce)	<input type="checkbox"/>	
4.1.6	• Plans ou schémas de l'ensemble (conseillé)	<input type="checkbox"/>	
4.1.7	• Plans ou schémas de l'insolite (superficiels des pièces, nombres de couchages...)	<input type="checkbox"/>	
4.1.8	• Copie de l'autorisation d'implantation ou du stationnement pour les péniches/bateaux	<input type="checkbox"/>	
4.1.9	• Copie de la grille d'analyse	<input type="checkbox"/>	
4.1.10	• Conditions d'assainissement pour les "Péniches". A préciser :	<input type="checkbox"/>	